

affligés par ce terrible mal étaient dignes de pitié. Aussi la charité chrétienne a-t-elle érigé de nombreuses maisons de refuge où ils sont reçus et soignés.

M. l'abbé Lafrance fut le premier à se préoccuper, dans son pays, de porter secours aux lépreux. Avant lui, personne n'y avait pratiquement pensé. Dès l'hiver de 1843, il écrivit aux membres de la législature, aux notables des comtés de Gloucester et de Northumberland, pour aviser aux moyens de combattre le fléau. Avec le Dr Key, qui avait fait en Norvège des études spéciales sur la lèpre, il fit plusieurs fois des instances auprès du gouverneur de la province. En 1844, il se présentait à la législature de Frédéricton et obtenait qu'une commission spéciale fût nommée. La première réunion de cette commission, dont il était naturellement l'un des membres, mieux encore comme l'âme dirigeante, eut lieu le 27 avril 1844. Elle fut suivie de cinq autres. A cause de la haute intelligence et de la force de caractère de M. Lafrance, l'affaire marcha si bien qu'un lazaret fut érigé, cette même année, à l'île Sheldrake. Plusieurs lépreux y furent internés. Détruit par l'incendie, le 16 octobre 1845, le lazaret fut rebâti immédiatement. L'île Sheldrake était bien isolée. Les malades y souffraient terriblement de l'ennui, outre qu'ils avaient aussi à se plaindre de la conduite peu sympathique de leurs gardiens. Les parents de ces pauvres infortunés n'étaient pas non plus sans faire entendre de sérieuses récriminations. Et si l'oeuvre était ainsi mal vue du public, n'allait-elle pas se trouver en partie paralysée ? Les pauvres lépreux, par exemple, qui vivaient encore dans leur famille, isolés, est-ce qu'on ne les cacherait pas plutôt que de les mettre au lazaret ? Le bon coeur de M. Lafrance souffrait de cet état de choses. Il pouvait difficilement donner les secours spirituels à ces malades. Aussi forma-t-il le projet de les amener plus près de lui, à Tracadie même. Il s'adressa de nouveau au gouverneur Colebrook.